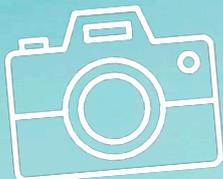


en commun

journal d'informations de la Commune de Noble-Contrée

**Concours de photos
Lauréate :
Marion Fachard**



**Tentez votre chance et
envoyez-nous
vos clichés !**

numéro 36 - mars 2024

Moments forts

**Inauguration du canapé
forestier à Planige**

**Lancement des travaux du centre
commercial Noble-Contrée**

**Acquisition d'une œuvre
de l'artiste Charles Clavien**



**Noble-
Contrée**
COMMUNE



**Chères concitoyennes,
chers concitoyens,**

"En mars, firmament très éloigné, changement de temps peu éloigné". Suivant cet adage, l'achèvement des travaux du futur centre commercial Noble-Contrée se présentera à l'été 2025. Ces mois de travaux représentent à la fois un horizon proche et éloigné, au vu de l'ampleur du projet (voir photos ci-contre).

Il est aussi venu le temps de profiter des températures devenues printanières pour participer aux activités organisées par nos sociétés locales. En plein air, vous pourrez assister à l'inauguration du canapé forestier du côté de Planige, le 23 mars prochain. En intérieur, diverses manifestations (lotos, concerts, etc.) vous seront également proposées.

Ce mois-ci, notre reportage nous invite à emprunter le carrefour de la Croisée sereinement. En effet, notre sympathique coach scolaire Kostyantyn Sherstov veille sur nos élèves pour qu'ils traversent la route de manière autonome et en sécurité.

Nous vous souhaitons une bonne lecture de votre journal communal.

Chargée de communication

Anais Zufferey

L'actualité de votre commune

Activités pour les aînés

Les prochaines animations organisées par la commission des aînés de Miège "Fil d'Argent" se dérouleront :

- Lundi 25.03.2024 : après-midi jeux
- Vendredi 12.04.2024 : thé dansant au Relais Miégeois
- Mercredi 17.04.2024 : après-midi jeux

Du côté des aînés de Venthône, les après-midis jeux ont lieu chaque premier mardi du mois à partir de 14h à la Résidence Pré du Chêne.

Ces activités s'adressent à tous les aînés de notre commune.

Lancement des travaux du centre commercial Noble-Contrée

Les travaux de gros œuvre liés à la construction du centre commercial Noble-Contrée ont débuté à la mi-février. Ce chantier d'envergure apportera temporairement son lot de désa-

gréments et de nuisances. Nous vous remercions d'avance de votre compréhension et nous réjouissons de son ouverture à l'été 2025.



Inauguration du canapé forestier à Planige

Au cœur de la forêt de Planige, non loin des couverts de pique-nique du même nom, se trouve un canapé forestier. Cette structure circulaire faite de branchages permet d'accueillir des enfants et familles, nos écoliers ainsi que les sociétés locales pour diverses activités.

Ce bel espace public niché dans un écrin de verdure sera officiellement inauguré le samedi 23 mars prochain à 11h00 en présence de nos autorités municipales et bourgeoises.

A cette occasion, des activités seront proposées aux plus petits par

Mme Michèle Comby, éducatrice de l'enfance.

La commune a financé cette structure et félicite le triage forestier Zorèye pour la qualité de sa réalisation.



Culture

Acquisition d'une œuvre de l'artiste Charles Clavien

Notre commune a récemment acquis une œuvre de Charles Clavien, artiste peintre né en 1952 et décédé en 2017. Cette œuvre sera prochainement exposée dans un lieu public à Miège.

L'artiste, dont le nom complet est Charles Henri Clavien, grandit dans une famille de quatre enfants à Miège. Alors qu'il suit un apprentissage de tapissier-décorateur, il voue rapidement une passion à l'art et la peinture. Fraîchement diplômé de son premier métier, il étudie à l'Ecole Cantonale des Beaux-Arts à Sion et en sort major de sa promotion en 1979. Il complète ses connaissances avec un stage de xylographie à l'Ecole Internationale de Gravure d'Urbino (Italie) en 1980.

Il se crée rapidement un univers artistique façonné par le corps humain, la nature et les couleurs. Dominé par des mouvements vifs et précis, ses tableaux laissent transparaître quelques formes parfois réelles, d'autres plus irréelles.

Dès la fin des années 70, un marathon d'expositions commence pour lui. Il expose notamment à Sion (1979), à Montana (1985), à Sierre (1986), à Carouge (1987) et à Mirandela (Portugal, 1989). Il est également mandaté pour divers travaux privés, notamment une fresque murale dans une habitation de Vercorin en 1983.

Amateur de voyages et de découvertes durant son temps libre, sa curiosité s'invite aussi dans son art. Il s'essaie ainsi tout au long de

sa carrière à divers procédés, comme par exemple la xylographie ou l'acrylique. Néanmoins, son domaine de prédilection reste l'huile.

Comme l'art ne suffit malheureusement pas à subvenir à ses besoins, il travaille comme poseur de sols durant de longues années en parallèle de sa passion, la peinture.

Charles nous quitte le 10 juillet 2017, un mois avant le début de sa retraite, alors qu'il prévoyait de se consacrer pleinement à sa carrière artistique durant ses vieux jours.

La famille et l'ex-femme du peintre, Adelia Clavien, elle-même artiste, lui rendent un hommage posthume en présentant une exposition de ses œuvres du 1^{er} mars au 11 avril 2024 à la Galerie ART for YOU à Sierre (Avenue Général-Guisan 19).

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site www.oeuvre-charles.ch.



Charles Clavien peignant dans son atelier

Vélos et trottinettes électriques : bonnes pratiques

Le constat est clair depuis quelques années : les vélos et trottinettes électriques sont toujours plus nombreux à circuler sur nos routes. Afin de garantir la sécurité de nos piétons, cyclistes, automobilistes et tous autres usagers, il est important de respecter la réglementation en la matière.

Vélos électriques

- Les détenteurs d'un e-bike "rapide" pouvant atteindre 45 km/h (VAE 45) doivent posséder un permis de conduire M (obligatoire dès 14 ans). Pour les vélos électriques "lents" (VAE 25), un permis de conduire de type M est obligatoire de 14 ans à 16 ans.
- De jour comme de nuit, les cyclistes roulent avec un feu blanc à l'avant, rouge à l'arrière.
- Le port du casque est obligatoire pour les vélos électriques rapides (VAE 45) et fortement recommandé pour les vélos électriques de type "VAE 25".

Trottinettes électriques

En circulant avec ce type de microvéhicule, les usagers doivent se conformer aux règles de la circulation routière.

- Il est interdit de circuler sur les trottoirs.
- Un permis de conduire de type M est obligatoire de 14 ans à 16 ans.
- Le port du casque est fortement recommandé.

- Pensez à protéger vos poignets, coudes et genoux.
- Avant l'achat d'une trottinette électrique, se renseigner quant aux endroits où vous pouvez l'utiliser.
- Se rendre visible en portant des vêtements clairs et réfléchissants.

Des brochures et du matériel réfléchissant sont disponibles auprès du guichet de notre Police municipale à Venthône (route de Montana 3). Pour en savoir plus en matière de prévention routière, rendez-vous sur notre site noble-contree.ch, sous la rubrique "Administration", "Police municipale et service du feu", "Prévention".



A la rencontre de **Kostyantyn Sherstov**, coach scolaire à Veyras

Avec sa veste d'un rouge éclatant, on le voit de loin. Et pour cause, Kostyantyn Sherstov officie comme coach scolaire depuis 2017 au niveau du rond-point de Veyras. Kostyantyn (ou "Kosta" pour les intimes) grandit en Ukraine. En 2006, il vient s'établir avec sa maman Svitlana à Mollens, puis à Veyras en 2009.

Le jeune homme nous explique d'emblée les différences entre son travail et celui d'un patrouilleur scolaire qui, lui, fait traverser les enfants muni d'une palette. Quant à Kostyantyn, il reste sur le trottoir à proximité des enfants et fait de l'éducation routière. "En 2017, la police cantonale m'a formé sur la manière d'expliquer aux enfants comment aborder les passages piétons avec confiance et en sécurité. J'ai également suivi une journée de formation pour les coachs scolaires à Saint-Maurice, avec comme formateurs une psychologue ainsi qu'un membre de la police cantonale."

Les élèves apprécient beaucoup sa présence et viennent lui taper dans la main avant de traverser. Une habitude familière qui marque également un arrêt avant le passage piéton. "Si un jeune est nouveau dans la région ou très jeune, je peux l'accompagner de l'autre côté", précise le patrouilleur.

Désormais bien connu de nos habitants après 7 ans de service, certains se demandaient ce qu'il faisait "planté là" au bord de la route à ses débuts. "Une fois, des ouvriers se sont arrêtés à ma hauteur et m'ont proposé de me fabriquer un panneau", se souvient Kostyantyn en souriant. Dans un registre plus sérieux, il tient à remercier les automobilistes pour le respect des limitations de vitesse, de même que l'égard témoigné envers les piétons et lui-même.

A côté de son activité de coach, Kostyantyn travaille en compagnie de sa maman aux buvettes du FC Miège et du FC Noble-Contrée, où ils proposent de la petite restauration.

La commune tient à remercier Kosta pour son engagement au service de nos élèves ainsi que son professionnalisme et sa bonne humeur.



Actualités de nos sociétés

Fête de la Mi-Carême : Cette tradition, peu répandue en Suisse, consistait à l'origine à faire une halte pendant la longue période d'abstinence et de jeûne du carême. Depuis 1971, la Société de Tir de Miège avait ouvert la marche en mettant sur pied un bal. Dans les années 90, le comité d'organisation du carnaval avait repris le flambeau. Depuis 2023, la Société d'animation de Miège (SAMi) organise cette soirée festive, qui aura lieu ce samedi 9 mars dès 19h00 au Relais Miégeois. Une petite restauration sera proposée sur place.

Concert de la Fanfare Union de Venthône : L'Union vous convie à son concert annuel le dimanche 10 mars 2024 à la salle polyvalente de Venthône. En invité d'honneur, le chanteur Berby (du groupe Moodjo.) délivrera ses messages engagés dans le registre de la musique pop urbaine.

Loto des Scouts de St-François d'Assise : Suite au succès de l'édition de l'an passé, les scouts de Miège, Venthône et Veyras organisent un nouveau loto dédié uniquement aux enfants jusqu'à 13 ans. Il aura lieu le vendredi 15 mars prochain à 18h à la salle de gymnastique de Veyras. Venez nombreux pour gagner des lots variés !

Agenda des manifestations

8 mars : Loto de la SD de Veyras, salle polyvalente de Veyras

9 mars : Fête de la Mi-Carême, Relais Miégeois

10 mars : Concert de la Fanfare Union de Venthône, salle polyvalente de Venthône

15 mars : Loto des Scouts de St-François d'Assise, salle polyvalente de Veyras

28 mars : Roda de Pâques de la Capoeira dos Alpes, salle polyvalente de Venthône

6 avril : Concert annuel de la Fanfare la Concordia, salle polyvalente de Miège

12 avril : Thé dansant du printemps, Relais Miégeois

Ce journal mensuel informe nos habitants des actualités sociales, politiques et économiques de Noble-Contrée. Il est à la disposition des associations ou particuliers qui souhaiteraient proposer un sujet ou poser une question. Pour ce faire, ils peuvent nous écrire à communication@noble-contree.ch.

noble-contree.ch
 f @noblecontree
 @noblecontree
 Commune de Noble-Contrée

Téléchargez notre application mobile en scannant les QR codes suivants :



App Store



Google Play

Impressum

Tirage : 2'280 exemplaires
 Prochaine parution : 10 avril 2024
 Délai de rédaction : 22 mars 2024
 Imprimerie : Schoechli, Sierre